

Un bâtiment désaffecté brûle

MOUSCRON

Dimanche, peu après 17 h, le quartier du Tuquet a été perturbé par le bruit de nombreuses sirènes. La cause ? Un hangar désaffecté était la proie des flammes. Rapidement, la zone de secours a envoyé sur place 2 autopompes, une échelle et une citerne. Ce qui représente une petite vingtaine d'hommes. La police est également intervenue sur place pour les constatations d'usage. Le bâtiment étant, selon les témoins, le plus souvent abandonné, l'origine du sinistre est plus que certainement criminelle...

TOURNAI



-Eda - Pauline Deneubourg

Collision à l'avenue de Maire : pas de blessé

Samedi, peu après 18 h, deux voitures sont entrées en collision à l'avenue de Maire. Si les dégâts sont importants, on ne déplore heureusement pas de blessés. Les pompiers de Tournai sont intervenus sur les lieux pour le balisage et le nettoyage de la route. La police de Tournai est également descendue pour les constatations d'usage. Si les circonstances du sinistre ne sont pas encore clairement définies, plusieurs témoins parlent d'une conduite dangereuse de la part de deux jeunes à bord d'un des véhicules.

Avis de décès

La famille nous prie d'annoncer le décès de

Madame Marguerite BOSSART

veuve de Monsieur Emile BROGNEZ

née à Cambron-Saint-Vincent le 1^{er} septembre 1933 et décédée à Jurbise le 25 octobre 2018.
La messe des funérailles, suivie de l'incinération au crématorium de Mons, sera célébrée en l'église paroissiale Saint-Eloi à Jurbise le mercredi 31 octobre 2018 à 10 heures.
Réunion à l'église à 9 heures 50.

Les visites de recueillement se dérouleront au funérarium Borgno-Leblond, 7050 Jurbise, route d'Ath, 386 ces lundi 29 et mardi 30 octobre de 16 heures à 18 heures.

En lieu et place de fleurs un don peut être versé sur le compte BE45 0000 0000 8989 de la Fondation contre le cancer, avec la mention: «En souvenir de Madame Marguerite BOSSART».

Le présent avis tient lieu de faire-part.
La famille remercie les personnes qui témoignent leur sympathie.

40-304001-1

Funérailles BORGNO, Mons, tél. 065/33 63 18.
Déposez vos condoléances : www.funerailliesborgno.be

24h/24 Pompes funèbres
Fernand LADAVID
Succ. Yves LADAVID
Chaussée de Douai, 16
7500 TOURNAI
www.ladavid-fernand.com
069 22 03 37

24h/24 Centre funéraire **Delval**
212, chaussée d'Audenarde
TOURNAI KAIN
www.delvalfuneraillies.be
La prévoyance obsèques
069 84 68 18

HENDRICK Funérailles
24h/24 www.funeraillieshendrick.be
Déjà un service inhumation à partir de 995 € TTC*
Un service crémation à partir de 1470 € TTC*
*Offre soumise à conditions

PÉRUWELZ • 069 77 23 80
ATH • 068 840 840
BLATON • 069 57 52 91
HOLLAIN • 069 34 60 10
TAINTIGNIES • 069 64 79 59

funérailles **desablens**
www.desablens.be
Grand-Route, 250
GAURAIN-RAMECROIX • 069 54 64 22
Grand-Rue, 21 - ANTOING
069 44 26 00
Rue Royale, 101 - TOURNAI
069 22 12 36

Funérarium à la disposition des familles
Contrats de funérailles anticipés
Agréées toutes assurances
Fleurs

VAUDIGNIES



Les familles CORFERS-PROCUS et apparentées vous font part du décès de



Madame Gilberte PROCUS

veuve de Monsieur Robert CORFERS

née à Chièvres le 18 mars 1921 et y décédée le 27 octobre 2018.

Les funérailles religieuses, suivies de l'inhumation au cimetière de Vaudignies, seront célébrées en l'église Saint-Philippe de Vaudignies, ce samedi 3 novembre 2018 à 9 heures 30.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Dans l'attente des funérailles, son corps repose au funérarium Decarpentrie-Crépin, Grand'Rue, 73 à Chièvres, où un dernier hommage peut lui être rendu de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures.

La famille sera présente au funérarium ce vendredi 2 novembre de 17 heures à 18 heures 30.

Déposez vos condoléances sur : www.decarpentrie-crepin.defunt.be

1430 Rebecq, rue Crollies, 54.

Funérarium **Decarpentrie-Crépin** Chièvres 068/65 91 11
RDC Pierres et granits

PÉRONNES-LEZ-ANTOING



Il ne faut pas pleurer pour ce qui n'est plus, il faut sourire pour ce qui a été.
M. Yourcenar

Charles et Mimi VERDIÈRE-DELVAL,
Mathieu et Marie-Laure VERDIÈRE-HENNEBERT et Clémence,
Carine VERDIÈRE et Thierry FRANCKX,
Gilles et Martial CARLIER,

ses enfants, beaux-enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;
Les familles VERDIÈRE-FRÉDÉRIC, SPIERS-DUDANT, LECOILIER et apparentées ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Monsieur René VERDIÈRE

veuf de Reine SPIERS

né à Laplaigne le 20 juin 1931 et décédé à Kain le 27 octobre 2018.

La célébration des funérailles aura lieu en l'église Saint-André de Péronnes ce mardi 30 octobre 2018 à 9 heures 30.

Réunion à l'église.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Une dernière visite peut lui être rendue au funérarium Desablens, 250, Grand-Route à Gaurain-Ramecroix, tous les jours de 10 à 18 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7640 Péronnes, rue de Laplaigne, 10.
7540 Kain, Avenue d'Audenarde, 142.

funérailles **desablens** GAURAIN TOURNAI ANTOING www.desablens.be
069 54 64 22

Comment faire paraître un avis nécrologique ?
Adressez-vous à un entrepreneur de pompes funèbres.

Il connaît la procédure à suivre et les tarifs, peut vous proposer des textes modèles et vous assister en vous consultant et en agissant concrètement.

Pour plus d'informations, contactez notre service nécrologie (du lundi au vendredi de 8 h à 19 h, les dimanches et jours fériés de 15 h à 19 h)
Tél. : 081 24 88 18
Fax : 070 23 36 97

WAPI

Conseil d'État : aucune urgence

Le Conseil d'État n'a pas reconnu d'urgence au recours pour contester la clé de répartition de...

Des communes ont estimé injuste la clé de répartition pour le financement de la zone.

de suspension (caractère d'urgence donc) et la demande d'annulation.

Il faudra encore attendre pour le deuxième volet mais le Conseil

la clé de répartition du financement de la zone de secours.

La XV^e chambre du Conseil d'Etat a décidé de rejeter la demande de suspension introduite par quelques communes (dont Lessines et Bernissart) à propos de la clé de répartition pour le financement de la zone de secours du Hainaut occidental.

Ce dossier a alimenté les débats dans plusieurs communes au début de cette année. En décembre dernier, à défaut d'accord entre les différents conseils communaux concernés, le gouverneur de la province de Hainaut imposait une nouvelle clé de répartition afin de fixer les dotations communales 2018.

Pour établir sa clé de répartition 2018, le gouverneur s'était princi-



palement basé sur le critère « population résidentielle », avec une volonté de réduire ainsi les différences qui existaient auparavant dans la zone.

Six de ces Communes de Wallonie picarde qui se sentaient « lésées » (Bernissart, Leuze, Lessi-

nes, Comines, Péruwelz et Antoing) avaient ensuite décidé d'introduire un recours devant le ministre de l'Intérieur à l'encontre de cette nouvelle clé de répartition imposée par le gouverneur. Mais Jan Jambon avait confirmé la clé de répartition du gouver-

neur à travers un arrêté ministériel, le 31 janvier.

Et c'est donc contre cet arrêté ministériel que plusieurs Communes avaient introduit un autre recours, auprès du Conseil d'Etat cette fois. Ce recours comporte deux aspects : la demande

de suspension, et n'a donc pas reconnu d'urgence.

« L'acte attaqué va entraîner une dépense plus importante que celle initialement prévue au budget communal, ce qui impliquera nécessairement de diminuer d'autres dépenses à défaut de trouver des recettes supplémentaires », peut-on lire dans l'arrêt du Conseil d'Etat (21 septembre). « Toutefois, les conséquences concrètes de cette situation sur les services offerts par la commune à la population ou sur la continuité du service public ne sont pas exposées ni a fortiori démontrées dans la demande de suspension. Le simple fait que l'acte attaqué a des conséquences sur le budget de la commune ne suffit pas à démontrer que cet inconvénient est d'une gravité suffisante pour qu'on ne puisse le laisser se produire en attendant l'issue de la procédure au fond. » ■

ATH

La police d'Ath met en garde

La police d'Ath met en garde la population suite au manège de démarcheurs qui veulent effectuer des travaux.



La police d'Ath attire l'attention de la population sur les démarches effectuées par des individus qui proposent divers travaux, dont le « démolissage » des toitures.

« Vous avez peut-être reçu un toutes-boîtes à votre domicile vous proposant des travaux de toitures, alors méfiez-vous ! » lance la police d'Ath dans un communiqué.

« Des personnes se présentant comme ouvriers "démolisseurs", proposent des services de nettoyage de murs, de toitures, des travaux de dallages, etc., en échange d'une somme d'argent assez conséquente au vu du travail effectué qui est de moindre qualité. »

« Soyez vigilants, assurez-vous que la société existe vraiment, deman-

dez un devis », conseille la police. « Ne faites pas faire le travail dans la précipitation afin que vous ayez la possibilité d'effectuer les vérifications d'usage. Privilégiez le paiement par virement et pas par argent liquide. » ■

En cas de doute, la police d'Ath suggère de la contacter : 068/266.266 (ou le 101).

Divers

BROCANTE/ANTIQUITÉ

MAISON JACQUOT ACHÈTE



PAIEMENT IMMEDIAT • Estimation et déplacement gratuit

Renseignez-vous sur notre identité maison-jacquot.be
Expertise - Succession - Partage
ACHAT / VENTE

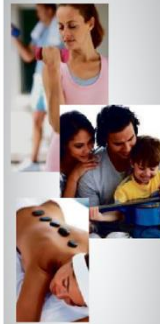
0486 29 76 31

du lundi au samedi de 8 h 00 à 19 h 00
Déplacement Belgique entière - Discretion assurée



Trouvez ce que vous cherchez chaque samedi dans votre journal

Un peu plus de temps pour vos loisirs ?



Trouvez un job plus près de chez vous grâce à

l'avenir